



Nacelle et plateforme élévatrice

Durée (6 h)

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

Seuls les travailleurs ayant suivi une formation peuvent utiliser une plateforme élévatrice (normes CSA B354.4-02 art. 7.1 et CSA B354.2-01 art. 7.1).

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- ✓ Connaître la réglementation applicable.
- ✓ Comprendre les caractéristiques de ce type d'appareil.
- ✓ Réaliser des inspections quotidiennes et respecter un programme d'entretien préventif.
- ✓ Identifier les dangers, mettre en œuvre des mesures de prévention et contrôler le milieu de travail.
- ✓ Apprendre les règles d'opération sécuritaire de l'appareil.
- ✓ Protéger les travailleurs contre les chutes.

ACTIVITÉS

- ✓ Formation théorique et pratique
- ✓ Examen théorique
- ✓ Examen pratique

CONTENU

- ✓ Les dangers
- ✓ La réglementation
- ✓ Le choix d'une plateforme
- ✓ L'inspection
- ✓ L'entretien
- ✓ L'opération
- ✓ La protection contre les chutes

RÈGLEMENTATION

- ✓ Loi sur la santé et la sécurité du travail
- ✓ Règlement sur la santé et la sécurité du travail
- ✓ Code de sécurité pour les travaux de construction
- ✓ Norme CSA B354.2-01 – Plateformes de travail élévatrices automotrices
- ✓ Norme CSA B354.4-02 – Plateformes de travail élévatrices automotrices à bras articulé.